

l'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 26 du Règlement, pour discuter du chômage aigu. Il a dit alors que c'est une honte nationale qu'au Canada le chômage se maintienne à un niveau moyen de 6 p. 100, allant jusqu'à 10½ p. 100 dans les Maritimes. Aussi, la question n'est pas nouvelle au Parlement, mais les députés de notre parti sont heureux que le chef de l'opposition ait soulevé la question, ce qui nous permet d'en discuter sérieusement aujourd'hui.

Au Canada le chômage en général et le chômage saisonnier ont un certain nombre de causes. D'abord, la pauvreté régionale du point de vue des compétences techniques et les facteurs géographiques existent depuis un certain nombre d'années. Ces facteurs contribuent à l'existence du problème actuel et aucun gouvernement, conservateur ou libéral, ne s'est vraiment attaqué auparavant au chômage et à la pauvreté régionale. Cependant, certains indices portent à croire que le nouveau ministère de l'Expansion économique régionale s'efforcera peut-être d'affronter le problème.

Le deuxième facteur important est le rôle prépondérant que joue dans l'économie canadienne l'entreprise privée qui échappe aux règlements et aux restrictions, non pas l'entreprise privée traditionnelle, mais celle qui est caractérisée dans le secteur de production des produits de consommation par son appartenance à des étrangers. J'arrête un instant et je m'interroge à haute voix: que proposerait le chef de l'opposition au sujet de ce secteur de l'économie?

Il a, à bon escient, parlé de la gravité de la situation au Canada où, par exemple, des étudiants au niveau du doctorat, très spécialisés, quittent le pays pour les États-Unis. Mais il n'a pas dit que l'une des raisons importantes de cet exode, c'est que la majorité des travaux vraiment sérieux de recherche et de mise au point dans l'économie nord-américaine sont effectués par des entreprises aux États-Unis qui ont un nombre considérable de succursales au Canada, mais qui effectuent leur recherche essentielle aux États-Unis. Donc, nos étudiants compétents, ambitieux, et vraiment intéressés à la recherche finissent évidemment dans les sociétés mères. La solution évidente, qui est loin d'être facile à appliquer, consiste à nous écarter de l'économie de succursales que connaît le Canada. Pour cela il faut prendre très au sérieux la Société de développement du Canada et un certain nombre de propositions du rapport Watkins. Mais le chef de l'opposition et son parti n'ont pas plus encouragé cette forme de développement que le parti libéral.

[M. Broadbent.]

La politique gouvernementale elle-même est un troisième facteur responsable du maintien des niveaux élevés de chômage. Depuis 15 ans environ, ces niveaux sont extraordinairement élevés, surtout si l'on songe que le Canada est un des pays les plus évolués du monde. Les économistes qui appuient notre parti politique s'accordent avec ceux de la fonction publique pour dire qu'une des principales raisons en est que les gouvernements du pays, qu'ils soient libéraux ou conservateurs, ont généralement combattu l'inflation en adoptant délibérément des mesures destinées à créer le chômage. C'est, bien entendu, ce qui se passe aujourd'hui et, depuis quelques mois, bon nombre de porte-parole de notre parti se sont exprimés en termes sévères à ce sujet.

Je voudrais maintenant parler des étudiants et des faits responsables de certains des problèmes immédiats auxquels ils ont à faire face, qu'ils soient à l'université ou dans d'autres institutions postsecondaires du Canada. Une de ces causes est la présence de tendances technologiques à long terme. Dans beaucoup d'institutions, l'automation accomplit maintenant beaucoup de travaux que les sociétés abandonnaient autrefois aux étudiants pendant les mois d'été.

Une deuxième raison, c'est l'heureuse expansion du mouvement syndicaliste dans de nouveaux domaines. Les syndicats veulent, à bon droit, et cela se comprend, donner la préférence aux chômeurs dans les industries où ils sont implantés. Cela signifie que lorsqu'un étudiant et un ouvrier cherchent tous deux un emploi, les syndicats donneront certainement la préférence, conformément au contrat collectif, à l'ouvrier en chômage. C'est à la fois compréhensible et parfaitement justifié.

Un autre facteur contribuant au chômage des étudiants est la forte natalité d'après-guerre auquel le chef de l'opposition a fait allusion. En ce moment même, le Canada se trouve dans une position unique dans le monde industriel, car il a le pourcentage d'augmentation annuelle le plus élevé quant au nombre de jeunes gens entrant à l'université ou abordant le marché du travail. Le gouvernement doit donc faire face à un grave problème, encore que cet aspect de la question ait peu de chance de se représenter à l'avenir. Non pas que le gouvernement y réponde comme il le faudrait. A cet égard, il est intéressant de noter que les statistiques de janvier du Bureau fédéral de la statistique démontrent que 13 p. 100 des chômeurs au Canada ont de 14 à 19 ans.